

De l'innovation à la destruction créatrice

La curiosité est sans doute l'un des principaux moteurs du Dr Patrick Errard, tour à tour médecin gastroentérologue, directeur général de la filiale française de l'un des principaux laboratoires pharmaceutiques japonais, président du syndicat Leem (Les Entreprises du médicament), coprésident de la commission innovation du Medef, et auteur. Il signe aujourd'hui « Une belle promenade de santé » aux éditions L'Harmattan, un ouvrage de près de 300 pages, dont la postface est signée Luc Ferry.



SYSTÈME DE SANTÉ

Pourquoi avoir quitté l'exercice de la médecine alors que l'amour du métier de médecin transparait nettement dans le premier chapitre de votre ouvrage ?

Dr Patrick Errard : Certainement pas par lassitude ou par dépit. La curiosité a certainement guidé ce choix à un moment où les planètes étaient favorablement alignées. Et puis, il y a bien des similitudes entre le métier de médecin et celui de l'entrepreneur, car l'humain est au cœur de la motivation de l'un comme de l'autre.

Vous prônez une vision schumpétérienne de la régulation en santé. Pour quelle raison ?

La régulation telle qu'elle a été mise en place depuis les ordonnances créant la Sécurité sociale ne fonctionne plus.

C'est un modèle qui a favorisé les volumes plutôt que la qualité et qui se heurte aujourd'hui aux contraintes budgétaires. Joseph Schumpeter, économiste autrichien naturalisé américain, a théorisé la destruction créatrice, un concept plus pertinent que jamais, parfaitement applicable au monde de la santé où l'innovation est aujourd'hui si rapide. Pour dire les choses simplement, il faut détruire de la valeur afin d'en créer ailleurs. Cela suppose d'en finir avec les empilements de solutions, notre système de santé doit s'adapter à l'innovation comme la Poste apprend à se transformer du fait de la disparition progressive du courrier. On ne résiste pas à l'innovation ! Il faut donc l'accompagner en tirant progressivement les conséquences. Bien sûr, le budget de la santé, fractionné en enveloppes non fongibles, rend difficile cette destruction créatrice, et on reste trop sou-

« L'ACTE MÉDICAL, TEL QU'IL SE CONÇOIT AUJOURD'HUI, S'INSCRIT DANS CE CONCEPT DE DESTRUCTION CRÉATRICE »

vent dans un empilement de solutions, avec le maintien de certaines pourtant rendues caduques par celles qui portent l'innovation. Cela mène aux tensions budgétaires délétères qu'on connaît actuellement.

Le médecin est-il menacé par cette destruction créatrice ?

Non, le médecin n'est pas menacé s'il sait s'adapter ! Osons le dire : on assiste à un phénomène d'ubérisation de la santé. Les innovations technologiques vont remplacer le médecin dans certains de ses actes. L'intelligence artificielle se montre déjà plus performante que le meilleur des radiologues ou le meilleur des anatomopathologistes pour lire une image ou une lame. L'acte médical, tel qu'il se conçoit aujourd'hui, avec une consultation à 25 euros, s'inscrit déjà dans ce concept de destruction créatrice. Si de nombreuses tâches peuvent être faites de façon plus rationnelle par une machine ou un professionnel de santé moins qualifié, le médecin ne disparaît pas pour autant. Il doit pouvoir se consacrer davantage à son patient, produire plus de qualité, faire davantage de prévention dans un système repensé, y compris dans les modalités de rémunération. Mieux payer pour produire plus de qualité !

Durant cinq années, vous avez présidé le Leem, le syndicat professionnel des entreprises du médicament. Quel est votre principal motif de fierté et votre principal regret ?

Mon principal motif de fierté est d'avoir pu préserver l'unité de la profession au cours de ces cinq années. Quant à mon principal regret, c'est sans doute de ne pas avoir su faire passer certains messages, notamment à propos du prix de l'innovation : les arbres ne grimpent pas jusqu'au ciel !

Les entreprises du médicament n'ont pas toujours bonne presse. N'est-ce pas un regret ?

Vous avez raison, les entreprises du médicament ont une cote de confiance qui est loin d'être exceptionnelle, sans être déshonorante pour autant. En fin de compte, est-ce si important que cela ? Car le médicament a, en revanche, une cote de confiance exceptionnellement élevée, et c'est ce qui compte avant tout. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ALAIN TRÉBUCC